

Public concerné

Responsables d'entreprises, Salariés désignés compétents ou toutes autres personnes impliquées dans la mise en place de plans d'actions vis-à-vis des risques liés aux bruits.

Objectifs de la formation

Acquérir des connaissances de bases concernant le bruit,
Connaitre les démarches et outils d'évaluation des risques concernant l'exposition aux bruits, Découvrir les moyens de prévention et en apprécier les efficacités et contraintes.

Contenu de la formation

Qu'est-ce que le bruit,
Les effets du bruit,
Rappel réglementaire,
Méthodes d'évaluation des risques,
Principes généraux de prévention appliqués aux bruits,
Efficacité des moyens de prévention.

Méthodes pédagogiques utilisées

Des apports de connaissances.
Des travaux sur des études de cas en sous-groupes,
La participation active des stagiaires.

Durée

0.5 jour soit 4 heures

Validation

A l'issue de la formation, une attestation de fin de formation sera remise aux stagiaires